



Charte d'engagement de la formation *Certificat Toulouse Tech* "Sciences des données et Big Data : outils et introduction"

Cette charte définit le cadre d'engagement des étudiants inscrits à la formation *Certificat Toulouse Tech* « *Sciences des données et Big Data : outils et introduction* » pour assurer son bon déroulement.

Cette charte doit être signée par l'étudiant avant le début de la formation afin de finaliser la procédure d'inscription. A défaut, l'étudiant ne pourra pas participer à la formation.

Une fois signée, la charte est valide pour la durée de la formation.

1. Conditions d'accès

La formation est ouverte à tous les étudiants en ingénierie des établissements de Toulouse Tech¹, non spécialisés en sciences des données, intégrant à partir de la rentrée scolaire un niveau M1 (Bac+4) ou un niveau M2 (Bac+5)².

2. Frais d'inscription

L'inscription ne sera définitive qu'une fois le règlement des frais d'inscription effectué en ligne.

Les établissements de Toulouse Tech sont souverains dans la définition des modalités de prise en charge des frais d'inscription de leurs étudiants boursiers.

Les frais d'inscription ne sont pas remboursables, sauf en cas de motifs légitimes et impérieux (longue maladie, hospitalisation, grossesse...).

La demande de remboursement, accompagnée d'un justificatif et de la validation de la direction des études, doit être formulée par mail et transmise au responsable administratif.

¹ ENAC, Icam - site de Toulouse, IMT Mines Albi, INSA Toulouse, ISAE- SUPAERO, Institut National Universitaire Champollion – ISIS, Toulouse INP - El Purpan, ENIT, ENM, ENSAT, ENSEEIHT, ENSIACET, Université Toulouse III Paul Sabatier - Coursus Master Ingénierie et UPSSITECH

² Équivalent aux 4ème et 5ème années des écoles en 5 ans, ou aux 2ème et 3ème année des écoles en 3 ans

3. Investissement et assiduité de l'étudiant

Les séances de TP sont organisées en présentiel. La présence de l'étudiant à ces séances est obligatoire. Les étudiants doivent obligatoirement signer la feuille d'émargement éditée par demi-journée.

Tout justificatif d'absence doit être envoyé au responsable administratif par mail. Les directions des études sont informées de l'absence de leurs étudiants.

L'étudiant doit préparer ses séances de e-learning à l'avance pour mettre à profit le temps de TP avec le tuteur.

La participation aux évaluations et aux projets de fin de module est obligatoire.

4. Radiation

Un étudiant est radié de la formation dans les situations suivantes :

- Cumul d'absences non justifiées
- Abandon
- Non participation aux évaluations et/ou aux projets de groupes
- Non respect de la présente charte

L'étudiant est informé de sa radiation en amont par mail ; une copie du courriel est adressée à la direction des études de l'établissement d'origine.

En cas d'abandon ou radiation, les frais d'inscription ne sont pas remboursés.

5. Délivrance du certificat

Le certificat est délivré aux étudiants sous conditions de la participation active aux cours et de la réussite aux évaluations incluses dans la formation.

Il relève de chaque établissement d'origine des étudiants de décider si l'obtention du certificat peut apparaître dans le supplément au diplôme.

6. Suivi

Les étudiants sont accompagnés et suivis par un responsable administratif en charge de la coordination de la formation.

Sauf indication spécifique, le responsable administratif est le point d'entrée pour toutes les questions relatives à la formation, il se charge de mettre en contact les étudiants avec les bons interlocuteurs.

7. Engagement

Je confirme avoir pris connaissance des règles ci-dessus et m'engage à :

- M'investir dans le travail nécessaire à la formation (préparer les cours e-learning, participer activement aux séances de TP, aux projets de groupe et aux conférences).
- Etre assidu durant la totalité de la formation (réunion de rentrée, cours, conférences).
- Tenir informé le responsable administratif en cas d'absence ou d'abandon du programme.
- Installer sur mon ordinateur portable les outils nécessaires pour le suivi de la formation.
- Me rendre sur les différents sites de la formation (Toulouse INP-ENSEEIH, UPS, INSA Toulouse et ISAE-SUPAERO).
- Répondre aux mails et aux sollicitations du responsable administratif et de l'équipe pédagogique.
- Respecter la présente charte et les règles du vivre ensemble (respect des horaires, des lieux et des ressources mis à disposition).

Fait à, le

Nom et signature de l'étudiant